

## Le SPORT au Lycée Saint-John Perse

### 1. L'EPS obligatoire

La discipline fait partie du tronc commun et est obligatoire à raison de 2h par semaine.

Les activités proposées sont :

Volley	Badminton	Athlétisme	Escalade	Danse	Acrosport	Musculation	Natation
--------	-----------	------------	----------	-------	-----------	-------------	----------

De la seconde à la terminale l'année est découpée en 3 cycles d'activités.

Seconde : Volley/Athlétisme/Danse menu obligatoire

Première : Badminton / Choix 1 / choix 2 menu en fonction des desideratas des élèves et des possibilités d'installations sportives.

Terminales : Choix 1 / Choix 2/ Choix 3 menu en fonction des desideratas des élèves et des possibilités d'installations sportives.

Pour le BAC, l'évaluation se fait en cours de formation (contrôle continu), par une évaluation ponctuelle à chaque fin de cycle d'activité.

Les élèves se rendent directement sur les installations à 5min du lycée : (règlement intérieur)

- Le gymnase Léo Lagrange ( pour les sports Collectifs, le badminton, l'acrosport...)
- Le Stade André Lavie ( pour l'athlétisme)
- La Halle des Ports de l'UPPA pour l'escalade, le Step.
- Le terrain de Foot synthétique
- La Piscine Péguilhan ( 20minutes à pieds)
- La Halle des Sports (pour le badminton, l'Escalade, la Danse)

### 2. L'EPS dans le cadre des enseignements optionnels :

**5 activités sont proposées : Athlétisme / Escalade / Handball /Badminton /Natation de vitesse ou Sauvetage**

3 activités pratiquées sur les 3 trimestres.

Ces enseignements sont ouverts à tous les élèves et doivent être choisis au plus tard en première pour valider la note pour le BAC.

L'évaluation est faite par le professeur responsable de l'enseignement. La note rentre dans le contrôle continu.

### 3. L'Association Sportive

L'Association Sportive, très active au Lycée, propose des activités traditionnelles en fonction des demandes :

Basket, Volley, Handball, Rugby, Athlétisme, Escalade, Badminton, Cross-training &relaxation, Duathlon, Triathlon, ainsi que des activités ponctuelles en fonction du projet départemental de l'UNSS, comme le ski débutants, la COURSE d'Orientation...

Le projet Ski Débutant a attiré une dizaine d'élèves sur 3 mercredis après midi.

En fin d'année, des sorties randonnées peuvent être proposées.

Les élèves s'inscrivent auprès des professeurs d'EPS (Fiche sur le site du Lycée), la cotisation est de 15€ à 20€ pour l'année.

### 4. Les Classes Promotionnelles Sport et Sections d'Excellences Sportives:

Elles accueillent :

- Les SPORTIFS DE HAUT NIVEAU reconnus par leur Fédération, (liste validée par l'Education Nationale)
- Les Sportifs proches du Haut Niveau, appartiennent à des clubs ayant signés avec le Lycée une convention de partenariat. Ils doivent avoir un bon niveau scolaire pour être inscrits dans « une classe promotionnelle sport »

Ces classes bénéficient d'aménagements horaires particuliers permettant aux jeunes sportifs de s'entraîner et de participer aux compétitions tout en continuant leurs études. Certains d'entre eux sont hébergés au Prytanée Sportif de Pau.

Les élèves doivent avoir un bon niveau scolaire pour s'inscrire dans ces « classes promotionnelles sport ».

